



**DÉFENDRE
LA NATURE,
METTRE FIN À
L'EXTINCTION**

DOUBLONS LES AIRES
PROTÉGÉES DU CANADA



LE CANADA A REÇU EN HÉRITAGE UNE NATURE QUI A TOUJOURS FAÇONNÉ SON IDENTITÉ, MAIS NOUS NE POUVONS PLUS TENIR CELA POUR ACQUIS. IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR POUR SAUVEGARDER LA NATURE ET TOUS CES ENDROITS QUE NOUS AIMONS.

Photo : Stuart Clark

En 2019, un nouveau rapport de l'ONU a conclu qu'un million d'espèces sont menacées d'extinction autour du globe à cause de l'activité humaine¹. Le Canada a promis de protéger de vastes étendues sauvages contre les perturbations de l'activité humaine d'ici la fin de 2020 en doublant les aires protégées du pays. Tenir promesse pourrait éviter l'extinction des espèces actuellement menacées. Les espèces migratoires auraient des passages pour se déplacer et les plantes et les animaux auraient des endroits sûrs où ils pourraient s'adapter aux changements climatiques.

Les étendues sauvages abondent encore au Canada, et leur conservation est cruciale pour la santé de toute notre planète. Si nous n'avons pas de place pour la nature, qui en aura?

La réalisation de cette promesse offre aussi au Canada un moyen de favoriser la réconciliation. En prenant acte du rôle de gardiens de la nature joué par les communautés autochtones et en collaborant avec les gouvernements autochtones, le Canada peut atteindre ses objectifs de conservation et renforcer la préservation des cultures et des connaissances autochtones.

MAIS NOUS N'Y PARVIENDRONS PAS À MOINS DE BIEN INSISTER

Le gouvernement fédéral a fait des progrès, mais il est encore loin d'avoir réalisé sa promesse. Nos décideurs doivent nous entendre.

NATURE CANADA VOUS INVITE À PARTICIPER À CET EFFORT

Nature Canada s'est associé à des groupes locaux, à des personnes et à des alliés de partout au pays voués à la protection de la nature afin de presser nos élus fédéraux à doubler les aires protégées d'ici 2020 et à continuer d'en protéger par la suite². Votre participation peut aider énormément. Par leur insistance, les citoyens ont déjà réussi à protéger une étendue de 11 000 km² de l'océan Atlantique au large de Terre Neuve où devait avoir lieu l'exploration de gisements de pétrole et de gaz.

D'autres endroits du Canada essentiels à la vie sauvage et aux écosystèmes mondiaux sont encore vulnérables, comme, entre autres, les prairies herbeuses, l'oasis sous-marine du Pacifique et le bassin de la baie James.

1 ONU, Rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, mai 2019

2 Nature Canada appuie la demande de protéger 30 % de la nature d'ici 2030 comme prochaine cible, dans l'objectif à long terme de protéger la moitié de la nature.

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT CANADIEN DE :

- 1** Remplir sa promesse de doubler les aires protégées d'ici la fin de 2020, dont au moins 17 % des terres et des eaux intérieures canadiennes et 10 % de nos océans;
- 2** S'engager à consacrer des fonds de longue durée à une intendance collaborative de ces terres et de ces eaux;
- 3** Soutenir les efforts de conservation dirigés par les Autochtones.

**DANS CE DOCUMENT,
VOYEZ COMMENT PARTICIPER**

QU'EST-CE QU'UNE AIRE PROTÉGÉE?

Le Canada a adopté la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) :

« Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés. »



Photo : Christopher Ulmilla



Photo : Brittany Crossman

POURQUOI FAUT-IL DÉFENDRE LA NATURE? PARCE QUE C'EST IMPORTANT POUR LES ESPÈCES ET POUR NOTRE AVENIR

Rien ni personne ne survit ou ne fleurit isolément.

Quiconque a déjà aperçu une paruline ou une sittelle picorer l'écorce d'un érable, d'une épinette ou d'un cornouiller en quête d'insectes a vu en réalité le tissu vivant de la nature. Les oiseaux ont besoin des insectes pour subsister, les insectes ont besoin des arbres pour se reproduire, et les arbres ont besoin des oiseaux pour ne pas devenir infestés d'insectes.

Le tissu de la vie est certes bien plus complexe, puisqu'il englobe des millions d'espèces allant des gigantesques baleines bleues sillonnant les côtes de la Colombie-Britannique aux champignons microscopiques croissant sur le sol. De nombreuses espèces peuvent survivre à des perturbations du tissu de la vie, mais peu peuvent y parvenir quand la destruction atteint l'ampleur causée par l'activité humaine.

UN MILLION D'ESPÈCES DE VÉGÉTAUX ET D'ANIMAUX SONT MENACÉES D'EXTINCTION

Ce constat alarmant est tiré d'un rapport historique de l'ONU publié en mai 2019³. Le rythme de disparition des espèces s'est accéléré et atteint maintenant de 10 à 100 fois les taux passés. Parmi les espèces d'oiseaux, 40 % sont en diminution et une sur huit pourrait disparaître à tout jamais. Les espèces de poissons sont particulièrement menacées, car leur nombre a chuté de moitié depuis 1970. Les populations d'insectes ont fondu en maints endroits, ébranlant l'un des fondements de la chaîne alimentaire qui nous garde en vie.

Le Canada n'est pas immunisé. Depuis 1970, la moitié des espèces suivies par le World Wildlife Fund au Canada ont vu leur population diminuer. Les espèces en déclin accusent une perte de population de 83 % en moyenne. (encadré) Plus de 600 espèces du Canada sont maintenant en péril, dont des espèces emblématiques comme le pluvier siffleur, l'épaulard de la population résidente du sud, le caribou des bois et le renard véloce⁴.

Chaque espèce perdue est une tragédie en soi. Envisagée globalement, la disparition d'espèces met toutes les autres en péril, y compris l'espèce humaine. Quand de nombreuses formes de vie disparaissent, la nature n'est plus à même de faire les contributions que nous avons cru inépuisables : un air sain, une eau potable, des forêts qui absorbent le carbone de l'atmosphère, des insectes pollinisateurs, des poissons pour varier notre alimentation.

3 ONU, Rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, mai 2019, pour les données qui suivent.
4 Registre public des espèces en péril, https://faune-especes.canada.ca/registre-especes-peril/sar/index/default_f.cfm

LE DÉCLIN DES ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA



**CHUTE DE PLUS DE 59 %
DES POPULATIONS
D'INSECTIVORES AÉRIENS**

LE DÉCLIN DES ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA

Depuis 1970, à peu près la moitié des espèces sauvages suivies ont subi une forte baisse de population. Voici un échantillon des populations fragilisées :

- Mammifères, populations en baisse de 43 %
- Oiseaux de prairie, diminution en nombre de 57 %
- Insectivores aériens, dont les martinets et les hirondelles, populations en chute de 59 %
- Oiseaux de rivage, recul de la population de 40 %
- Amphibiens et reptiles, populations en baisse de 34 %

Les aires protégées peuvent donner à ces espèces la chance de rebondir!

[Source : World Wildlife Fund (Canada), Rapport Planète vivante Canada 2019, avril 2019, et ICOAN-Canada, Rapport sur l'état des populations d'oiseaux du Canada 2019, juin 2019]

UNE CONSÉQUENCE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

La perte des espèces semble presque entièrement provoquée par les activités d'une seule espèce : la nôtre.

Les changements climatiques en sont en très grande partie responsables, car la hausse rapide des températures et l'instabilité des conditions atmosphériques mettent de nombreuses espèces à risque. Puis il y a l'impact de la surexploitation et de l'introduction d'espèces envahissantes, en particulier pour les poissons des océans, des lacs et des rivières.

La principale cause demeure toutefois la destruction directe d'habitats par l'activité humaine. Les êtres humains ont gravement perturbé 40 % des milieux marins, une moitié complète des cours d'eau intérieurs et les trois quarts des terres de la planète⁵.

Tant la faune que la flore ne peuvent pas survivre à l'assèchement des milieux humides pour la construction d'habitations, à la coupe à blanc des forêts, à l'épandage massif d'herbicides et de pesticides pour l'agriculture et aux effets toxiques de la pollution industrielle.

LE DÉCLIN DES ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA



**RECU DE 43 %
DES POPULATIONS
DE MAMMIFÈRES**

⁵ Nations Unies, op. cit.



« Ce qui se passe ici est important pour nous. Le Pacifique est à l'origine de la culture nuu-chah-nulth, de notre société et de notre économie. Nos liens avec le Pacifique sont très profonds. Nos voix doivent être entendues, afin de protéger ce qui importe pour nous. »

- Judith Sayers, présidente,
Conseil tribal nuu-chah-nulth

L'OASIS SOUS-MARIN DU PACIFIQUE

À 80 KM À L'OUEST DE L'ÎLE DE VANCOUVER S'ÉTEND UNE AIRE MARINE FORMÉE DE MONTS SOUS-MARINS ET DE FRAGILES FORÊTS DE CORAIL.

Cette aire compte 44 monts sous-marins, dont de nombreux qui s'élèvent jusqu'à 1 000 mètres au-dessus du plancher océanique. La vie y est foisonnante de créatures microscopiques, de pieuvres, de raies, de requins, de dauphins et de baleines, grâce aux gaz surchauffés recrachés par les cheminées hydrothermiques de la croûte terrestre.

À l'heure actuelle, seulement 97 km² de cette oasis de 140 000 km² sont protégés. Depuis 2017, le chalutage de fond est interdit dans une grande partie de la zone (82 500 km²), mais la pêche à grande échelle, le transport par cargo et d'autres activités industrielles se poursuivent dans toute la hauteur de la colonne d'eau⁶. Le moratoire sur l'exploration gazière et pétrolière en vigueur depuis les années 1970 pourrait être levé en tout temps.

Les Premières Nations Nuuchah-nulth et Haïda souhaitent cogérer cette aire avec d'autres pour veiller à sa bonne intendance en conformité avec la vision autochtone de la conservation. La protection intégrale de l'oasis sous-marine ainsi obtenue, en respectant les droits autochtones et en profitant des connaissances des Premières Nations de cette région, nous permettrait de progresser dans l'atteinte de notre cible de protection marine de 2020 et dans la réconciliation à laquelle s'est engagé le Canada.

Nature Canada collabore avec BC Nature, CPAWS BC, la Fondation David Suzuki et d'autres groupes afin que l'oasis sous-marine soit désignée « zone de protection marine » soustraite à toute activité industrielle dommageable.



Photo : Ocean Networks Canada

« Il faut cesser de piller les océans pour nous-mêmes, car c'est essentiel pour la vie sous-marine et la vie des générations de Canadiens qui nous succéderont. »

- Sheila H., de la Nouvelle-Écosse, a agi pour presser le gouvernement d'interdire les activités pétrolières et gazières dans les zones de protection marine.

⁶ Pêches et Océans Canada, Fermeture dans les monts sous-marins et des événements hydrothermaux du Pacifique, <http://dfo-mpo.gc.ca/oceans/oeabcm-amcepz/refuges/offshore-hauturiere-fra.html>

PROTÉGER LES ESPACES SAUVAGES PEUT ENDIGUER L'EXTINCTION MASSIVE

Les interventions ciblées donnent des résultats. Les mesures pour contrer l'utilisation de pesées et de turlottes en plomb pour la pêche ont évité l'empoisonnement de plongeurs huards et d'autres espèces sauvages. Le renard véloce a retrouvé ses prairies grâce aux partenariats entre le gouvernement, les groupes de conservation, la communauté scientifique et des citoyens préoccupés. La proscription des pesticides DDT et l'interdiction de la chasse à la baleine ont permis à des populations décimées de rapaces et de baleines de rebondir.

Mais en raison des vastes dommages causés jusqu'ici et des interdépendances entre les différentes espèces, notre seul espoir de contrer l'effondrement de la vie autour de nous est de laisser les habitats prospérer dans l'état le plus naturel possible⁷.

En limitant les activités humaines destructives sur de vastes étendues de terre et d'eau, nous pouvons fournir aux espèces migratoires des corridors pour se déplacer et des endroits sûrs aux espèces qui ne réussissent pas à s'adapter au rythme des changements climatiques. Ainsi, la nature aura la possibilité de se rétablir, et cela pourrait aussi permettre au carbone entreposé sûrement dans le sol d'y rester.

LE DÉCLIN DES ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA



CHUTE DE 57 % DU NOMBRE D'OISEAUX DE PRAIRIE

⁷ Richard Leakey, Les aires protégées : un espoir en pleine 6e extinction de masse, blogue Crossroads de l'UICN (2018), <https://www.iucn.org/fr/crossroads-blog/201803/les-aires-protégees-un-espoir-en-pleine-6eme-extinction-de-masse>

QUELLES SONT LES AIRES PROTÉGÉES ACTUELLEMENT?

Le réseau fédéral d'aires terrestres protégées se compose de 39 parcs nationaux, 54 réserves fauniques nationales et 92 sanctuaires d'oiseaux migrateurs répartis dans toutes les provinces et tous les territoires. Les 13 zones de protection marine (ZPM) et les cinq aires marines nationales de conservation (AMNC) du Canada sont situées dans les trois océans du pays, le golfe Saint-Laurent et les Grands Lacs. Les listes énumérant ces aires protégées sont accessibles auprès d'Environnement et Changement Climatique Canada et de Pêches et Océans Canada.



Photo : Richard Main

LES PRAIRIES HERBEUSES

LES PRAIRIES HERBEUSES AU SUD DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA SONT L'UN DES PAYSAGES LES PLUS MENACÉS AU MONDE⁸.

Près de 70 % de ces prairies ont été transformées en terres d'agriculture intensive, et de 2 à 3 % de ce qu'il en reste disparaît chaque année. Cet habitat unique pourrait avoir disparu complètement dans 50 ans. Nature Canada, Nature Saskatchewan, l'Alberta Wilderness Association et d'autres organismes œuvrent depuis de nombreuses années pour assurer la protection de ces prairies, mais une plus grande mobilisation est nécessaire!

Aujourd'hui, moins de 1 % des 137 000 km² de prairies herbeuses des deux provinces est protégé⁹. Fragiles, mais d'une grande importance écologique, ces prés patrimoniaux stockent environ 150 millions de tonnes de carbone et fournissent un habitat à un nombre impressionnant d'espèces diverses, comme le tétras des armoises, le renard véloce, la buse rouilleuse, l'antilope d'Amérique, la pie-grièche migratrice, le courlis à long bec, la chouette des terriers, le blaireau d'Amérique et la grenouille léopard.

La crête et le bassin de la rivière Milk, le lac Pakowki et les hautes terres Cypress, en Alberta, de même que les pâturages communautaires de Govenlock, Nashlyn et



« Nous devons protéger ce qu'il reste des prairies herbeuses, non seulement pour leurs nombreux avantages économiques et écologiques, mais aussi pour les espèces uniques qui y vivent. »

- Emily Putz, coordonnatrice de l'intendance des habitats, Nature Saskatchewan, Regina



Battle Creek, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, présentent certaines des plus vastes étendues de prairies indigènes encore intactes. Les prairies soutiennent une économie fondée sur « l'élevage continu », une pratique bien intégrée au paysage qui reproduit le pâturage naturel du bison. Le lac Pakowski est une escale essentielle pour les oiseaux migrants.

La conservation à long terme de ces précieuses prairies exige la participation des éleveurs, des Premières Nations, des Métis et des organisations locales pour assurer une intendance efficace.

La protection juridique des prairies herbeuses de l'Alberta et de la Saskatchewan est essentielle à la survie de cet important et unique écosystème.

⁸ UICN, Life in a Working Landscape: Towards a Conservation Strategy for the World's Temperate Grasslands (2008), <https://www.iucn.org/sites/dev/files/import/downloads/hohhotworkshop2008.pdf> (en anglais seulement)

⁹ Estimation de la superficie tirée de Prairie Commons, The State of Native Prairie in Saskatchewan, http://www.prairiecommons.ca/?page_id=300 et de l'ABMI, The Status of the Human Footprint in Alberta, <https://abmi.ca/home/reports/2018/human-footprint/details.html?id=13>

LE CANADA, UN ACTEUR IMPORTANT

Les scientifiques ont qualifié le Canada de « superpuissance de la conservation », non pas parce que nous sommes des chefs de file mondiaux en matière de préservation de la nature, mais parce que nos efforts de conservation sont indispensables à la préservation des écosystèmes de notre planète¹⁰. Nous comptons près du quart des forêts naturelles et des zones humides du monde, 20 % des réserves mondiales d'eau douce et environ le tiers des stocks de carbone entreposés dans le sol¹¹. Nous avons le plus grand littoral et certains des milieux marins les plus vastes et diversifiés au monde¹².

De telles richesses s'accompagnent de responsabilités. Les nôtres sont cruciales pour protéger la nature et faire cesser l'extinction des espèces.

Seule une mince fraction des habitats fauniques du Canada bénéficie d'une protection juridique. Une forte concentration d'espèces en péril se trouve dans des endroits où les efforts de conservation sont très faibles, comme les prairies herbeuses de l'Alberta et de la Saskatchewan et de larges bandes du sud de l'Ontario, du sud du Québec et du Nouveau-Brunswick¹³.



LE DÉCLIN DES ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA



RECU DE 40 % DES POPULATIONS D'OISEAUX DE RIVAGE

NOUS N'EN FAISONS PAS ASSEZ

En 2010, à la Convention sur la diversité biologique d'Aichi, au Japon, 195 pays se sont engagés à protéger 17 % des terres et des eaux douces et 10 % des océans d'ici la fin de 2020. Il s'agit d'une mesure intermédiaire. La communauté scientifique estime qu'il faut protéger de 25 à 75 % des espaces naturels des activités humaines dommageables pour mettre fin à la disparition des espèces¹⁴. Autrement dit, nous devons nous efforcer de protéger la moitié des habitats naturels.

Dans ce but, les groupes voués à la préservation de la nature demandent qu'après l'atteinte de l'objectif de 2020, une nouvelle cible de protection de 30 % des habitats naturels d'ici 2030 soit établie. Mais nous sommes encore loin des premières cibles.

Il y a six ans, seulement 10 % des terres et 1 % des océans du Canada étaient protégés. Depuis, les aires terrestres et zones marines protégées ont atteint, respectivement, 11,8 % et 8,27 %¹⁵. Le Canada se classe bon dernier parmi les pays du G7 au chapitre des aires protégées¹⁶.

10 Laura E. Coristine et al, National contributions to global ecosystem values, Conservation Biology (janvier 2019),

<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/cobi.13284>

11 <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/eau-aperçu/foire-questions.html>; <https://www.mcan.gc.ca/nos-ressources-naturelles/forets-et-foresterie/letat-des-forets-au-canada-rapport-annuel-2018/quelle-superficie-foret-couvre-t-elle-canada/17602?ga=2.222345747.921224335.1570560528-1798361982.1568400754>

12 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-402-x/2012000/chap/geo/geo01-fra.htm>

13 Fonds mondial pour la nature (Canada), op. cit.

14 Noss et al, Bolder Thinking for Conservation, Conservation Biology (2012) <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1523-1739.2011.01738.x>

15 Environnement et Changement climatique Canada, Aires protégées - Canada, <http://data.ec.gc.ca/data/species/protectrestore/protected-areas-canada/?lang=fr>

16 SNAP Canada, What's next? Parks and protected areas to 2020 and beyond (juillet 2018), p. 8, http://cpaws.org/uploads/CPAWS_ParksReport2018_web.pdf (en anglais seulement)

BASSIN DE LA BAIE JAMES

S'ÉTENDANT EN ONTARIO ET AU QUÉBEC ET BORDANT LE TERRITOIRE DU NUNAVUT, LE BASSIN DE LA BAIE JAMES ABRITE UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ESPÈCES SAUVAGES ET SOUTIENT DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX LA CULTURE TRADITIONNELLE DES CRIS, DES OJIS-CRIS ET DES INUITS.

Cette région de 400 000 km² renferme un vaste éventail d'écosystèmes, des denses forêts de conifères au sud à la toundra clairsemée bordant le cercle arctique, aux marais, aux estuaires, aux îles et aux plans d'eau de la zone côtière.

La région côtière abonde en milieux essentiels à de nombreuses espèces d'oiseaux, dont le bécasseau maubèche, une espèce en péril, et la barge hudsonienne, une espèce menacée. C'est là qu'ils vont se reposer et s'alimenter en sécurité afin d'avoir la force d'effectuer leur longue migration jusqu'en Amérique du Sud. Le bassin de la baie James est aussi une aire de reproduction pour de nombreuses espèces en péril comme le quiscal rouilleux, le moucherolle à côtés olive, la paruline du Canada, l'engoulevent d'Amérique, le râle jaune et le caribou boréal.

La Première Nation de Moose Cree en Ontario, le gouvernement de la Nation crie, de même que des communautés côtières de Premières Nations au Québec dirigent les efforts afin d'élargir la protection à des zones importantes de leur terre natale dans le bassin de la baie James¹⁷. La Première Nation de Moose Cree a déclaré ses terres comme étant des aires protégées en vertu du droit autochtone et pressent les autres ordres de gouvernement à reconnaître et à respecter cette décision. Elle demande aussi que la zone côtière soit désignée comme un site du Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage de l'hémisphère occidentale, étant donné la proportion considérable de la population mondiale de plusieurs espèces vivant dans cette zone.

Nature Canada travaille avec la Nation crie de Waskaganish depuis 2012 pour relever les habitats importants pour les oiseaux de rivage le long de leur région côtière, et a aidé à établir la nouvelle Zone importante pour la conservation des oiseaux et la biodiversité Miinshtuk-Wiinebek. En 2018, Nature Canada a commencé à appuyer les efforts de la Première Nation ojibwée de Lac Seul et de la Nation crie de Wemindji de la baie James afin de protéger les espèces en péril.

Confier la protection des habitats fauniques cruciaux de la baie James aux Cris contribuerait au respect de l'engagement du Canada à protéger la nature, tout en favorisant la réconciliation.

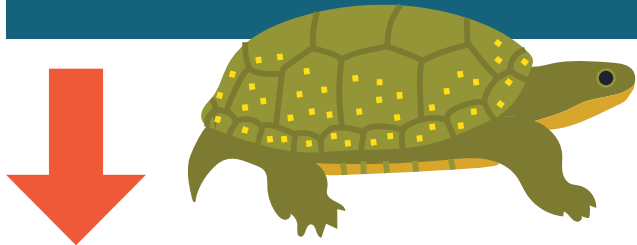
« Le territoire crie est un habitat faunique remarquable pour des espèces telles que les oiseaux migrateurs et le caribou. Pendant des millénaires, nous avons été les gardiens et les gestionnaires des ressources qui nous entourent et dont nous dépendons. Assurer la continuité de la protection de notre territoire va de pair avec une culture crie florissante. »

- Darlene Cheechoo, cheffe de la Nation crie de Waskaganish



¹⁷ Stratégie crie de conservation régionale, <https://www.eeyouconservation.com/wp-content/uploads/2018/02/cree-regional-conservation-strategy-f.pdf>

LE DÉCLIN DES ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA



LES POPULATIONS D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES ONT CHUTÉ DE 34 %

LES CANADIENS SONT SOUCIEUX

Les sondages montrent que neuf Canadiens sur dix soutiennent l'engagement de doubler les terres protégées. Nos concitoyens sont encore plus nombreux à affirmer que la conservation des forêts et des milieux humides aide à contrer les changements climatiques. Et plus des deux tiers des Canadiens appuient les investissements fédéraux consacrés aux aires protégées autochtones¹⁸.

Le budget fédéral de 2018 a prévu un investissement sans précédent de 1,3 milliard de dollars étalé sur cinq ans pour la protection et la conservation de la nature, dont 500 millions destinés à la préservation des espèces en péril et à la création d'aires protégées.

« J'ai signé la pétition demandant la protection du chenal Laurentien parce que l'extinction des espèces progresse à un rythme alarmant. Ne devrions-nous pas dès maintenant mettre en œuvre nos plans pour protéger et conserver ce qui nous reste? »

- Sharon C., résidente de la Colombie-Britannique

¹⁸ Abacus Data, Public attitudes on conservation and the role of international and indigenous partnership, 23 avril 2019, <https://abacusdata.ca/theres-a-conservation-consensus/>

BIEN GÉRER LES AIRES PROTÉGÉES EST INDISPENSABLE

Les communautés qui vivent en harmonie avec leur environnement sont d'essentielles conservatrices de la nature. Les personnes, des pêcheurs des côtes et des eaux intérieures aux éleveurs des prairies, représentent une partie importante de la solution.

Nulle part n'est-ce plus évident que dans les communautés autochtones.

Le rapport historique de l'ONU dévoilé en 2019 souligne qu'à travers le monde, les peuples autochtones occupent la majeure partie des terres encore à l'état sauvage. Ils ont le savoir traditionnel et les compétences nécessaires à l'intendance de ces espaces naturels.

LES AIRES PROTÉGÉES DU CANADA DEVRAIENT FAVORISER LA RÉCONCILIATION

Pour la conservation et la protection futures de la nature au Canada, il est indispensable de reconnaître les communautés autochtones en tant que gardiens des terres et des eaux qui forment leur habitat traditionnel. Les initiatives de conservation dirigées par les Autochtones, notamment les Aires protégées et de conservation autochtones (APCA), peuvent contribuer à fournir une base durable aux économies locales, à renforcer le savoir et les pratiques autochtones et à assurer le respect des droits autochtones – tous des éléments fondamentaux de la réconciliation.



ENFIN, LE PASSAGE MARIN DU CHENAL LAURENTIEN EST PROTÉGÉ!

LA PROFONDE VALLÉE SOUS-MARINE AU LARGE DES CÔTES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DE TERRE-NEUVE ACCUEILLE UNE GRANDE VARIÉTÉ DE CORAUX D'EAU FROIDE OÙ DE NOMBREUSES ESPÈCES MARINES VIENNENT SE NOURRIR ET ABRITER LEURS PETITS.

Année après année, au moins 20 espèces de baleines et de dauphins empruntent ce passage durant leur migration vers le golfe du Saint-Laurent et au retour. La zone protégée, qui fait deux fois la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard, est aussi l'un des rares endroits où l'aiguillat noir et la maraîche donnent naissance à leurs petits, en plus de constituer un refuge pour des espèces en péril comme la tortue luth.

Après des décennies d'efforts soutenus par des groupes de conservation comme la SNAP, le World Wildlife Fund (WWF), l'Ecology Action Centre ainsi que par de nombreuses communautés locales, plus de 70 000 personnes ont écrit au gouvernement pour le presser d'interdire l'exploitation des ressources naturelles dans la voie de passage des baleines du chenal Laurentien et toute activité pétrolière ou gazière dans l'ensemble des zones de protection marines. Nos voix ont été entendues!

En avril 2019, le gouvernement fédéral a annoncé officiellement la création d'une zone de protection marine de 11 619 km² dans le chenal Laurentien.

« Réserver des zones pour laisser la nature suivre son cours est le fondement même d'un effort de conservation efficace. La conservation est de plus essentielle à la vitalité même des collectivités et de l'économie. Mais sans l'établissement de normes rigoureuses, les zones protégées seront inutiles. Ce sont de telles normes que des organismes de conservation comme l'Ecology Action Centre ont réclamé avec acharnement et obtenu pour la zone de protection marine du chenal Laurentien et d'autres aires protégées ailleurs au pays. »

- Jordy Thomson, coordonnateur, Océanographie et Conservation, Ecology Action Centre, Halifax





DÉCLARATION SUR LES ESPACES PROTÉGÉS

Plus de 300 organismes de protection de la nature ont signé la Déclaration sur les espaces protégés, qui presse les gouvernements, la société civile et les milieux d'affaires de :

- **PROTÉGER** au moins 17 % des terres et des eaux intérieures et 10 % des zones côtières et marines du pays d'ici 2020;
- **CRÉER ET AMÉNAGER** des aires protégées afin de mettre en place un réseau bien structuré et écologiquement représentatif dans chaque province et territoire;
- **RESPECTER** le droit des peuples autochtones garantissant que le processus servant à cerner et gérer les aires protégées intègre leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

NATURE CANADA VOUS INVITE À PRÊTER VOTRE VOIX À LA NATURE

Nature Canada vise l'avancement des aires protégées en collaborant avec des partenaires et des alliés de tout le pays. Nos collaborateurs sont des gouvernements autochtones, des garde-rivières, des alliances formées pour la protection de bassins versants, des clubs de naturalistes, des groupes de défense des parcs nationaux, des associations de sentiers et bien d'autres groupes. Plus de 350 organismes ont signé la Déclaration sur les espaces protégés, qui demande au Canada de remplir sa promesse de doubler les aires protégées d'ici 2020. Ils contribuent à mobiliser les Canadiens dans cette lutte cruciale.

Des représentants de nombreux groupes se sont rendus à Ottawa pour rencontrer des députés fédéraux et se joindre à Nature Canada lors de la présentation de la déclaration au gouvernement à l'occasion de la Journée de la nature 2019. D'autres ont transmis ce message à leur député fédéral en l'invitant à participer à une randonnée. Partout au pays, des groupes comme Nature Kids BC et l'Ecology Action Centre d'Halifax, organisent aussi des événements locaux pour sensibiliser le public aux menaces pesant sur la nature et aux possibilités de protéger les espèces sauvages.

« *La nature est incapable de se faire entendre directement, et c'est pourquoi il était important de faire entendre nos voix lors de la Journée de la nature à Ottawa. Le temps est venu pour les communautés de dire à nos élus qu'ils doivent protéger les espaces naturels que nous aimons.* »

- Vanessa Roy-McDougall, directrice générale, Nature NB, Fredericton





Photo : Ron Simpson

VOICI CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR INCITER LE CANADA À DOUBLER SES AIRES PROTÉGÉES D'ICI 2020

Visitez naturecanada.ca ou écrivez un courriel à info@naturecanada.ca pour savoir comment :

1

Vous inscrire pour connaître les mesures à prendre au cours des prochains mois pour protéger la nature partout au pays.

2

Signer la Déclaration sur les aires protégées ou la pétition connexe.

3

Faire un don pour soutenir la conservation et la lutte pour la protection de la nature.

4

Vous joindre à un organisme de conservation afin de l'aider à participer à la campagne visant à désamorcer la crise de l'extinction.

**AGISSONS MAINTENANT! MERCI DE PARTICIPER À LA DÉFENSE DE LA NATURE!
#PLACEÀLANATURE**

PARTICIPEZ À LA CAMPAGNE POUR ASSURER QUE LE CANADA DOUBLE LA SUPERFICIE DES AIRES TERRESTRES ET MARINES PROTÉGÉES D'ICI 2020.

Inscrivez-vous pour connaître les mesures à prendre au cours des prochains mois pour protéger la nature partout au pays.

Signez la Déclaration sur les espaces protégés ou la pétition.

Visitez naturecanada.ca ou écrivez-nous à info@naturecanada.ca pour des détails supplémentaires.

AGISSONS MAINTENANT!
#PLACEÀLANATURE

Nature
CANADA

NATURECANADA.CA

INFO@NATURECANADA.CA

1-800-267-4088

